

## TABLOÏD SPORTS

**Gretzky revient au jeu demain soir contre Tampa Bay**



**Steve Duchesne s'ajoute à la liste des grands blessés des Nordiques**

## ÉCONOMIE C1

**Ottawa soumet le projet Hibernia à une réévaluation**



Le ministre de l'Énergie, Bill McKnight

## SHERBROOKE A2

**Sécurité routière: du jamais vu depuis 1950**

## EN FORMATION A3

**Des Fusiliers de Sherbrooke iront en ex-Yougoslavie**



## MÉTÉO A2

(5e jour de l'année)

**Neige: -4 à -10 C  
Lever du soleil: 7h27  
Coucher du soleil: 16h18  
Demain: variable**

# Le remaniement touche 10 ministres

□ Cinq hommes quittent le cabinet Mulroney et un nouveau y fait son entrée

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Profitant du départ de cinq de ses ministres, le premier ministre Brian Mulroney a accéléré la préparation électorale de son parti en annonçant hier la nomination de Mme Kim Campbell à la tête du ministère de la Défense et la promotion du député de Trois-Rivières Pierre-H. Vincent au cabinet.

Ce remaniement qui a touché 10 ministres ne serait toutefois que la première étape d'une refonte plus importante des tâches ministériel-

les, a fait savoir le premier ministre.

«Je crois qu'il s'agissait d'un moment-clé pour faire réduire la taille du cabinet et préparer le gouvernement en vue du discours du Trône, du budget, de futurs changements structurels au cabinet et de l'élection prochaine», a expliqué le premier ministre.

Le désir des ministres Marcel Masse, Robert-R. de Cotret, Jake Epp, Gerald Merrithew et William Winegard de ne pas se présenter aux prochaines élections et de quitter le cabinet lui offrait cette opportunité, a-t-il souligné.

M. Mulroney, dont le mandat se termine en novembre, a indiqué qu'il comptait effectuer «bientôt» un remaniement «structurel» de son cabinet. Depuis septembre, le

Mais la grande innovation est la nomination de la ministre de la Justice Kim Campbell au poste de ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Elle remplace

Pierre-H. Vincent, est le seul nouveau venu. Il remplacera le ministre Pierre Blais à la direction du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales. Il remplacera aussi Mme Monique Landry au poste de ministre d'Etat aux Affaires indiennes et du Nord.

M. Blais est le seul ministre sénior du Québec à être touché et il voit son influence s'accroître. Déjà responsable de l'organisation au Québec, il a été promu ministre de la Justice, en remplacement de Mme Campbell, et il conserve son poste de ministre d'Etat à l'Agriculture.

## AUTRES DÉTAILS ET RÉACTIONS EN BI

premier ministre a en main un rapport préparé par M. de Cotret et qui propose de regrouper certains ministères.

Le remaniement d'hier, le premier depuis avril 1991, entraîne une légère réduction de la taille du cabinet. Le nombre de ministres passe de 39 à 35.

du même coup MM. Masse et Merrithew et devient la première femme à la tête des Forces armées canadiennes.

Mme Campbell est souvent citée comme successeur potentiel de M. Mulroney à la tête du Parti conservateur.

Le député de Trois-Rivières,

## Masse quitte son poste

Nelson FECTEAU Thetford Mines

L'actuel représentant du comité de Frontenac à Ottawa et ex-ministre de la Défense nationale, Marcel Masse, n'a pris personne par surprise en annonçant hier qu'il quittait son poste de ministre immédiatement et la scène politique fédérale à titre de député à l'issue de son mandat actuel.

L'entourage immédiat connaissait les intentions de Marcel Masse, lui qui a rempli tour à tour au cours des huit dernières années les postes de ministre de l'Énergie, Mines et Ressources, ministre des Communications et finalement de ministre de la Défense nationale.

Dès le 18 juillet 1988, au lendemain de l'annonce du projet Hibernia à St. John's, il avait fait part au premier ministre Brian Mulroney de sa volonté de ne pas aller au-delà d'un deuxième mandat. L'été dernier à Drummondville, il faisait connaître sa décision à ses collègues du parti à l'occasion du caucus. Puis connaissant l'intention du premier ministre Mulroney de procéder à un remaniement ministériel assez important en janvier, il lui rappelait ses intentions dans une lettre datée du 21 décembre dernier.

Que fera-t-il?

Quant à son avenir à moyen terme, Marcel Masse affirme qu'il n'y a rien présentement qui préjuge de quoi que ce soit. «Je vais en profiter pour me ressourcer. La fonction de ministre est exigeante tant physiquement qu'intellectuellement. Je vais pouvoir me donner un temps de réflexion alors que j'aurai un horaire de travail moins contraignant», a précisé M. Masse qui n'exclut aucune hypothèse quant à son avenir, l'État ou le secteur privé demeurant des options envisageables.

Posant un regard sur ses réalisations passées, il s'est dit heureux d'avoir vécu des moments importants lors de son passage aux différents ministères qu'il a dirigés. «Je songe avec émotion à la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner et aux importantes responsabilités que vous m'avez confiées» écrit-il à cet effet à M. Mulroney à qui il rend hommage pour la fidélité sans faille que ce dernier a toujours manifestée envers ses collaborateurs et ses idéaux.

Et la mairie de Montréal dans tout cela? «Il y a toujours des gens qui en parlent» a-t-il répondu. «L'avenir appartient aux audacieux» s'est-il empressé de conclure.

Par ailleurs, comme il poursuit son mandat de député, il compte faire dans quelques mois seulement un bilan de ses réalisations dans son comté.



Marcel Masse

## IL RESTE L'ESPOIR...



Dépourvues de canons à neige, les pentes du mont Bellevue ont un bien triste décor à offrir aux skieurs. Avis aux intéressés, le centre de ski sherbrookois n'a pas l'intention de rembourser les billets de saison, pour la simple raison que de 60 à 70 jours skiables y sont encore espérés d'ici la fin de ce drôle d'hiver. À LIRE EN A3.

# L'autopsie révèle que Kelly a été tiré de côté

Montréal (PC)

Trevor Kelly a vraisemblablement été abattu d'une balle «tirée de côté» par un policier de la CUM, le soir du Jour de l'an, selon les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée par le laboratoire de médecine légale et diffusés hier par le bureau du coroner en chef du Québec.

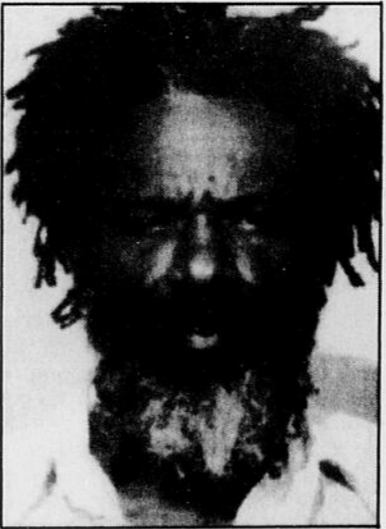
Selon le coroner, «les résultats préliminaires ont permis de déterminer que la plaie d'entrée du projectile d'arme à feu est située dans la partie supérieure du dos, près de la ligne des épaules». Le pathologiste André Bourgault, qui a pratiqué cette autopsie, indique également dans son rapport que la trajectoire de la droite vers la gauche du dos, vers l'avant, et légèrement descendante, «laissent croire que le coup de feu a été tiré de côté malgré le fait que l'entrée du projectile se situe dans le dos».

Ce rapport préliminaire, émis en fin d'après-midi hier, est donc venu confirmer en partie les informations qui circulaient depuis le drame voulant que la victime ait été atteinte d'une balle dans le dos. D'autres analyses, précise le communiqué, doivent être réalisées au cours des prochains jours afin de déterminer, notamment, à quelle distance de Kelly se trouvait le policier qui l'a abattu.

Le projectile sera lui-même examiné par les spécialistes de la balistique tandis que des analyses toxicologiques seront menées sur des prélèvements effectués sur le corps de Kelly.

Enquête

Le coroner en chef, Me Pierre Morin, n'envisage pas la tenue d'une enquête publique, pour le



Trevor Kelly a été tué par un policier

moment, en attendant le rapport du coroner chargé d'enquêter sur les circonstances du drame, Me Teresa Sourour.

Cette dernière a indiqué hier qu'elle attendait les résultats d'autres expertises avant de se prononcer officiellement.

Hier, ni la Sûreté du Québec, qui enquête sur l'incident, ni la police de la CUM n'ont accepté d'émettre quelque commentaire que ce soit sur la trajectoire du projectile qui a tué Trevor Kelly.

Pour sa part, le président de la Ligue des Noirs du Québec, M. Dan Philips, a réitéré sa demande

d'une enquête publique en affirmant que des démarches en ce sens seront entreprises dans les jours prochains auprès du ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan. M. Philips a clairement laissé entendre que la Ligue ne se satisfèrait pas du rapport de l'enquête policière.

Attaqué au couteau

La Sûreté du Québec a été catégorique sur un point: Trevor Kelly, âgé de 43 ans, attaqué un policier de la CUM avec un couteau lorsqu'il a été abattu en pleine rue.

La SQ a ainsi maintenu la version préliminaire des faits qui avait été diffusée, il y a quelques jours. Selon cette version, le quadragénaire d'origine jamaïcaine avait bel et bien une arme blanche dans les mains lorsqu'il s'en est pris à un patrouilleur de la CUM qui cherchait à le maîtriser avec une matraque.

C'est un autre policier du poste 31, à Côte-des-Neiges, qui a ouvert le feu, «après avoir réalisé que la vie de son compagnon était en danger», précise-t-on dans le communiqué de la Sûreté.

Les enquêteurs de la SQ qui s'occupent du dossier ont rencontré une dizaine de personnes, dont un témoin. Ils ont aussi en main les déclarations écrites des deux policiers du poste 31. Hier, ils devaient interroger deux autres personnes qui avaient des choses importantes à dire.

D'après Pierre Lemarbré, l'enquête devrait être complétée cette semaine. Comme c'est généralement le cas, des rapports devraient

être envoyés au coroner en chef et, s'il y a lieu, à un procureur du ministère de la Justice.

*La bonne nouvelle*  
**Un don de 50 millions \$**

Le milliardaire américain d'origine hongroise George Soros, dont la fondation aide les démocraties naissantes d'Europe de l'Est, a annoncé hier à Zagreb qu'il mettait en place un fonds doté de 50 millions \$ au profit de la Bosnie-Herzégovine.

Il a précisé lors d'un entretien téléphonique qu'une commission comprenant Saddrudin Aga Khan, représentant du Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés, se trouvait hier à Sarajevo pour examiner les meilleures utilisations pour ce fonds.

M. Soros a qualifié la situation dans cette république de «cas de génocide qui ne peut pas être toléré par le monde civilisé».

## EMPLOIS DU JOUR

### Opérateur/trice machine

**à coudre**  
Code prof: 8563 #2749295  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: travail à domicile/ex-  
périence requise dans la couture de  
vêtements de toutes sortes  
Salaire: à la pièce  
Fonctions: couture de tout genre/  
confection de vêtements  
(hommes/femmes/enfants).

### Céramiste en dentisterie

Code prof: 3157 #2749300  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: dec tech. dentaire et 2  
à 3 ans expérience dans un labo-  
ratoire dentaire obligatoire  
Salaire: 400 \$/sem.  
Fonctions: gérance du laboratoire/  
travail de céramisme.

### Mécanicien/ne monteur vélo

Code prof: 8589 #2747710  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: expérience 1 an obligato-  
ire/précis/rapide/autonome et  
bonne présentation/connaissance  
de vente un atout  
Salaire: à discuter selon expérience

Fonctions: assembler/réparer/  
vérifier/entretien de vélos.

### Couturier/ère

Code prof: 8553 #2741295  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: avec ou sans expé-  
rience comme couturier/e/habi-  
leté en couture/plusieurs postes  
disponibles sur diff. machines  
Salaire: 6 \$/hre + bonis  
Fonctions: confection de pantalon  
en jeans.

### Dessinateur/trice conception mécanique

Code prof: 2163 #2748820  
Lieu: Waterville  
Exigences: DEC en conception  
mécanique/expérience en concep-  
tion mécanique/expérience en  
quotation fonctionnelle (est-  
imation)  
Salaire: à négocier selon expérience  
Fonctions: conception équipe-  
ment mécanique/trav. table à  
dessin.

### Presseur/euse à sec

Code prof: 6163 #2711632  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: expérience obligato-  
ire dans le nettoyage à sec/connai-  
tre un peu la mécanique si  
possible  
Salaire: 225 \$/sem. ou plus  
Fonctions: nettoyer à sec, à la  
main ou à la machine des vête-  
ments et d'autres articles.

Veuillez vous présenter à votre  
Centre d'emploi du Canada afin  
de consulter ces offres sur les ta-  
bleaux d'affichage ou tél. à Info-  
Centre: 564-5970, 564-5983. Une  
initiative de La Tribune en colla-  
boration avec le Centre d'emploi.

## RÉSULTATS

Tirage du  
93-01-04

5	7	10	11	15
17	33	35	37	38
40	45	53	54	55
56	59	62	64	70

Prochain tirage: 93-01-05

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encassement des billets  
gagnants paraissent au verso des billets.  
En cas de disparité entre cette liste et la  
liste officielle, cette dernière a priorité.

# Du jamais vu depuis 1950

□ Aucune victime de la route dans les limites de Sherbrooke

## COUP D'OEIL SUR 1992

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Depuis 1950, la Ville de Sherbrooke n'avait jamais connu ça: une année complète sans victime de la route... et c'est arrivé en 1992 dans les limites de Sherbrooke.

Et si la température n'avait pas été aussi capricieuse le 31 décembre 1992, la Police municipale de Sherbrooke aurait complété l'année sans aucune tragédie sur les deux territoires qu'elle desservait à ce moment-là (car il faudra désormais composer avec Saint-Élie-d'Orford), à savoir les territoires de Sherbrooke et de Fleurimont.

A quelques heures de la nouvelle année, une passagère a en effet perdu la vie dans un capotage sur le boulevard Saint-François, près du tronçon de l'autoroute 55, à Fleurimont.

Mais encore là, malgré l'étendue du territoire, la circulation fort

dense sur les artères traversant à la fois Sherbrooke et Fleurimont, une seule victime de la route pour toute une année, ça ne s'est également jamais vu depuis 1950.

Grâce à la collaboration du relationniste Serge Fournier et du statisticien Lionel Beaudoin, tous deux de la Police municipale de Sherbrooke, La Tribune a pu remonter dans le temps et c'est pourquoi elle peut affirmer qu'une telle fiche pour Sherbrooke ne s'était pas vue depuis 1950 alors que dans les rues de la ville, se sont produits plus de 200 accidents... sans décès.

Le bilan des victimes de la route, à Sherbrooke pour les 42 dernières années et à Sherbrooke et Fleurimont depuis juillet 1983, indique que 351 personnes ont perdu la vie dont 95 conducteurs, 52 passagers, 157 piétons, 26 motocyclistes (à noter que l'apparition des premiers motocyclistes en tant que victimes de la route a eu lieu en 1972 avec trois décès) et 21 cyclistes.

## FAITS DIVERS



Photo par Steven Bell

Les pompiers ont mené des recherches sur la rivière Saint-François, à partir du pont du même nom jusqu'au viaduc de l'autoroute 55.

### □ Recherches à la suite d'une disparition

Sherbrooke — La disparition d'un homme, âgé d'une quarantaine d'années, et la déposition d'un promeneur à la Police municipale de Sherbrooke ont amené les autorités à déclencher des recherches nautiques, hier, sur la rivière Saint-François, à partir du pont du même nom jusqu'au viaduc de l'autoroute 55, dans l'est de Sherbrooke.

Il faut savoir qu'un promeneur circulait sur le pont Saint-François (communément nommé Terrill),

dimanche après-midi, quand il a aperçu un homme de l'autre côté du parapet.

Après avoir franchi le pont, le piéton est revenu sur ses pas mais celui qu'il avait entrevu quelques minutes plus tôt avait disparu. Il a eu le pressentiment qu'il ne pouvait avoir accompli d'autre manoeuvre qu'un plongeon dans les eaux glacées de la rivière.

Cela explique pourquoi, de 11 h 10 à 13 h 50 hier, les pompiers de Sherbrooke ont sillonné la rivière à partir des piliers du pont et le plus en aval possible, du moins jusqu'où les amoncellements de glace le permettaient.

Les recherches ont été vaines.

## LA QUOTIDIENNE

2 9 8 — 3 6 0 8

### La pire année

De loin la pire année que Sherbrooke a connue au niveau des tragédies de la circulation fut 1978 alors que dans les limites mêmes de Sherbrooke ont trouvé la mort 20 personnes dont quatre conducteurs, sept passagers et neuf piétons.

Quand Fleurimont s'est ajoutée à la responsabilité policière de Sherbrooke, en juillet 1983, on a déploré huit tragédies sur le nouveau «territoire», à savoir sept à Sherbrooke et une à Fleurimont.

La pire année que Fleurimont a vécue au chapitre des accidents mortels a été celle de 1985 avec six décès dont ceux de trois conducteurs, un passager, un piéton et un motocycliste. Sherbrooke n'avait pas un bilan plus reluisant à présenter avec autant de décès répartis ainsi: un passager, trois piétons, un motocycliste et un cycliste.

Pour mesurer l'évolution du parc automobile, le développement urbain, l'ajout de rues, on n'a qu'à souligner qu'en 1957, à titre d'exemple, la Police municipale de Sherbrooke avait enregistré 415 ac-

cidents de la circulation et un impressionnant nombre de 687 en 1959.

### En 1991

Eh bien! En 1991, à Sherbrooke, la police a enregistré 3414 accidents avec rapport, le chiffre grossit jusqu'à 3737 si on y ajoute ceux survenus à Fleurimont. On doit également tenir compte de 741 constats amiables soulignés par des usagers de la route aux autorités policières. Et il y a un tas d'autres accidents sans grands conséquences dont on n'entendra jamais parler.

Dans ces accidents, six personnes ont été tuées dont quatre piétons dans les rues de Sherbrooke et un conducteur de même qu'un passager dans les rues de Fleurimont.

Toute cette recherche ne fait que mettre en valeur le bilan de 1992 que l'on voudrait encore répéter et même réduire en 1993. C'est définitivement le souhait des autorités policières à l'aube de cette nouvelle année mais sa réalisation dépend de tous.

### □ Incendies et accident dans Drummond

Drummondville — Deux incendies d'une rare violence et un accident avec blessés ont marqué le début de la nouvelle année dans Drummond, plus précisément dimanche.

Vers 1 h 20 dimanche, les pompiers de St-Nicéphore étaient appelés à combattre un incendie dans un garage domestique, au 1565 du Chemin Longue Pointe. Le propriétaire, Alfred Guindon, s'était éveillé dans la nuit et avait vu une lueur par la fenêtre. Son garage était la proie des flammes. L'édifice, la camionnette du propriétaire, un véhicule tout terrain, une motoneige et des outils ont été détruits, pour une valeur se situant à près de 50 000 \$.

Vers 3 h 45 du matin, un automobiliste qui circulait sur l'autoroute 20 à la hauteur de St-Eugène, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Drummondville, a utilisé son téléphone cellulaire pour joindre un conseiller qu'il connaissait de cette municipalité. Une résidence unifamiliale ancienne était en

flamme dans le rang 11, plus précisément au no 690, à quelques centaines de mètres de l'autoroute. Les 12 pompiers volontaires de St-Eugène, sous la direction du chef Bernard Vézina, n'ont pu rien sauver. Propriété de M. Pierre Guérard, l'édifice était occupé par un locataire unique, était absent au moment du sinistre.

Dans ces deux incendies, la Sûreté du Québec a ouvert une enquête, même si les deux sinistres n'apparaissent pas suspects.

A peu près au même moment, soit vers 2 h 10, une collision violente entre deux autos s'est produite à l'intersection de la sortie de l'autoroute 20 et du boulevard St-Joseph, du côté nord du viaduc qui mène au centre-ville.

Il semble que l'un des conducteurs ait grillé le feu rouge. L'impact a été violent, trois personnes ont été blessées à des degrés divers, mais il semble que la vie d'aucun n'ait été menacée. La police a demandé et obtenu le prélèvement d'une prise de sang du conducteur présumément fautif.

### □ Il était déjà à l'hôpital

Fleurimont — Des membres du personnel du CHUS ont demandé l'assistance des policiers municipaux de Sherbrooke en toute fin de soirée dimanche dans le but de maîtriser un homme en proie à une crise de folie.

Déjà traité comme patient dans le même hôpital, l'homme d'une quarantaine d'années avait réussi à arracher une barre métallique fixée

à une paroi et l'avait brandie en direction des témoins.

Finalement, on a réussi à confiner l'homme dans une salle de bains jusqu'à l'arrivée des policiers; l'incident a pris fin sans autre forme d'esclandre et sans blessure.

Aucune plainte n'a été portée contre le patient qui, on l'a compris, se trouve à l'hôpital pour justement se faire aider.

### □ Restaurateur victime d'un vol à Lac-Mégantic

Lac-Mégantic (YR) — Un restaurateur de Lac-Mégantic, qui avait caché la recette de son établissement dans sa voiture, garée à deux pas du restaurant, a été la victime d'un vol important, perpétré entre 18 h le 2 janvier et 2 h du matin le 3 janvier 1992.

Un malfaiteur, sans doute au courant de la présence de l'argent dans l'automobile, a perpétré un

### □ Un air de déjà vu, lu et entendu

Sans avoir le rythme fou de la dernière année, les premières heures de 1993 ont déjà leurs premières victimes de cambriolages et il faudra bien qu'un jour ou l'autre, citoyens et policiers sonnent la charge pour débarrasser la ville de ce fléau.

Une des plus importantes effrac-

tion a été constatée dans la nuit de dimanche à hier, en provenance de la rue Laurentie, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Des biens, principalement des appareils électroniques, pour une valeur de plus de 2200 \$ ont été volés.

La sûreté municipale de Lac-Mégantic mène l'enquête.

La sûreté municipale de Lac-Mégantic mène l'enquête.

La sûreté municipale de Lac-Mégantic mène l'enquête.

La sûreté municipale de Lac-Mégantic mène l'enquête.

## METEO

Montréal (PC)

Prévisions émises par le centre météorologique du Québec d'environnement Canada à 16 h 30 hier.

Aujourd'hui, la neige se poursuivra sur l'est, tandis qu'un dégelage s'amorcera sur l'ouest. Les températures reviendront à des valeurs plus normales pour la saison.

Demain, un creux barométrique sur les Grands-Lacs donnera des conditions variables sur l'ouest et le sud du Québec pendant qu'un anticyclone donnera du beau temps sur l'est.

**Estrée:** pluie se changeant en neige vers la mi-journée. Température à la baisse pour atteindre près de moins 4. Demain: ciel variable. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

**Drummondville, Montréal et Trois-Rivières:** pluie se changeant en neige vers la mi-journée. Température à la baisse pour atteindre près de moins 4 à moins 6. Vents de 15 à 30 km/h. Demain: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 2.

**Beauce et Québec:** pluie se changeant en neige vers la mi-journée. Température à la baisse pour atteindre près de moins 4 à moins 6. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Demain: ciel variable. Min. de moins 13 à moins 16. Max. de moins 5 à moins 7.

**Pontiac et Gatineau-et-Léves:** neige cessant tôt le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre près de moins 10. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: ciel variable. 50 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 15. Max. près de moins 6.

**Laurentides:** neige le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 8 à moins 10. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: ciel variable. 50 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. de moins 13 à moins 15. Max. près de moins 6.

**Ottawa, Hull et Cornwall:** neige le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 5 à moins 7. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Demain: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

**La Tuque:** neige le matin. Des éclaircies en après-midi. Température à la baisse pour atteindre moins 14. Demain: enneigement. Min. près de moins 18. Max. près de moins 8.

Vers le sud	23	31	Barbade	27	29
Acapulco	23	31	Brownsville	19	26
Bermudes	18	18	Guadalajara	07	25
Daytona Beach	20	25	Havane	20	28
Guadeloupe	22	29	Kingston	25	32
Honolulu	20	28	Los Angeles	06	14
Las Vegas	-3	07	Merida	21	33
Mazatlan	21	27	Miami Beach	24	27
Mexico City	09	23	Nassau	23	28
Myrtle Beach	-1	16	Palm Springs	26	16
Orlando	19	25	Tampa	21	26
San Juan	27	29	W. Palm Beach	23	25
Trinidad	26	31			

## INDEX

Arts:	B-5
Bandes dessinées:	D-9
Décès:	C-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-9
Messier en liberté:	D-10
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-2

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke  
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
(division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur  
Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Maurice Cloutier  
Adjoint au chef  
Stéphane Lavallée  
Chef de presse

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisjoly  
Directeur  
Véronique Tremblay  
Directrice adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur  
André Roberge  
Coordonnateur  
Gaston Grenier  
Adjoint  
Frédéric Viens  
Adjoint  
Benoît Côté  
Chef presseur

**COMPTABILITÉ**  
André Corriveau  
Contrôleur  
Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur  
André Custeau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau  
Claude Ouellet  
Gaston Pinard  
Jean-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyn Gauthier

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon  
Gérant  
ÉDIFICE  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camionnet  
taxe de vente du Québec  
Coût à l'abonné

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No. 1539

**Abonnement par la poste au Canada, sauf**  
endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

1 an \$155,00 T.P.S. \$10,85 T.V.Q. \$12,87 = \$178,72  
6 mois \$81,00 T.P.S. \$5,43 T.V.Q. \$6,43 = \$92,86  
3 mois \$42,00 T.P.S. \$2,94 T.V.Q. \$3,60 = \$48,54  
1 mois \$22,00 T.P.S. \$1,54 T.V.Q. \$1,88 = \$25,42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**

1 an \$210,00 T.P.S. \$14,70 T.V.Q. \$17,98 = \$242,68  
6 mois \$130,00 T.P.S. \$9,10 T.V.Q. \$11,13 = \$150,23  
3 mois \$85,00 T.P.S. \$5,95 T.V.Q. \$7,28 = \$98,23  
1 mois \$35,00 T.P.S. \$2,45 T.V.Q. \$3,00 = \$40,45

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$100,00

«La Tribune» est socitaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Association des journaux ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse canadienne et les agences de photos sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Petites annonces

## Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance, c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Notez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeureront toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons vos appels du LUNDI au JEUDI de 8 h 30 À 19 h 30

VENDEDI, de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30\*

\*Avant 16 h 00 pour publication le lendemain (petites annonces seulement)

Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30 (petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

## Une spectatrice n'obtient pas de compensation pour la balle fausse qui lui a coûté un oeil

Jacques Lemoine Sherbrooke

Une spectatrice qui avait reçu une balle fausse en pleine visage au tournoi Yvon Pif Dépatie le 5 juillet 1990 n'a pu obtenir de compensation financière même si elle a perdu l'usage de l'oeil gauche.

Malgré la sympathie éprouvée à la suite de ce malheureux accident, le juge Paul-M. Gervais de la Cour supérieure a rejeté la poursuite civile de Mme Simone Rousseau, de Sherbrooke, contre la municipalité de Fleurimont.

Mme Rousseau a été atteinte par une balle fausse frappée en flèche alors qu'elle avait la tête tournée pour parler à des amis.

«La municipalité ne doit pas être tenue responsable pour une blessure qui est subie en raison des risques qui sont inhérents au sport en question», a motivé le tribunal.

Un expert a témoigné au procès que l'aménagement de la partie du parc Desranleau réservée à la balle molle est plus sécuritaire que le stade olympique de Montréal.

Selon la cour, la preuve a révélé que Mme Rousseau et un couple d'amis se trouvaient au bout des

gradins situés non loin du premier but.

### A maintes reprises

Ces derniers ont averti la demanderesse à maintes reprises de porter attention au jeu qui se déroulait devant elle parce qu'il était toujours possible qu'une balle fausse soit frappée dans leur direction.

Mme Rousseau a effectivement reçu une balle fausse au côté gauche du visage pendant qu'elle parlait à sa compagne.

Il y avait un grillage protecteur d'une hauteur de 1,22 mètre en face de l'estrade où elle se trouvait avec ses amis.

Les balles fausses frappées au cours d'une joute de balle molle constituent des incidents inhérents à ce sport dont les joueurs et les spectateurs doivent se méfier pour éviter tout danger d'accident, d'après la preuve.

Mme Rousseau reprochait à la municipalité d'avoir négligé d'installer une protection sur les bords du terrain afin de prévenir le genre d'accident dont elle a été victime.

Dans les normes de la Régie de sécurité, il n'existe pas de règle ou

de recommandation au sujet des écrans protecteurs sur les côtés.

M. Denis Clavet, urbaniste et spécialiste dans les équipements appropriés aux sports, mentionnait dans son rapport «que la ville de Fleurimont dispose d'un terrain de balle de qualité, qui se situe parmi les meilleurs en Estrie. Sur le plan provincial, Fleurimont est reconnue comme une municipalité qui assume ses responsabilités quant à l'aménagement de ses terrains. Les aménagements dépassent de loin les standards usuellement utilisés dans la région, d'ailleurs la conformité au parc Desranleau aux standards nationaux et à la réglementation de sécurité dans les sports le confirment».

Le juge Gervais a rappelé le principe général qu'une municipalité n'est pas l'assureur des spectateurs, quoiqu'elle doive prendre les mesures raisonnables pour éviter les dangers non prévisibles.

Il a émis l'opinion que l'incident de la balle fausse était prévisible dans cette affaire.

La demanderesse avait assisté à une joute

# 60 jours de ski encore visés au mont Bellevue

Le remboursement des billets de saison n'est pas envisagé à ce stade-ci de la saison

François PICHETTE Sherbrooke

«Nous sommes encore en droit d'espérer environ 60 à 70 journées de ski cette saison. Si tel est le cas, nous n'envisagerons pas le remboursement des billets de saison. Le simple fait de n'avoir pas pu skier pendant la période des Fêtes ne justifie pas à lui seul ce remboursement.»

Tout en admettant que ça va plutôt mal depuis le début de la saison de ski (aucune journée skiable depuis le début de la supposée saison), le gestionnaire du mont Bellevue, Daniel Quirion, refuse de lancer la serviette.

«Les vœux de la vieille annoncent un mois de janvier très enneigé et j'ose encore l'espérer. Les mêmes vœux de la vieille avaient d'ailleurs prédit ce début d'hiver très lent.»

En attendant, il y a environ 150 personnes qui se sont acheté un billet de saison qui leur a occasionné une dépense variant entre 60 \$ et

120 \$ pour les billets individuels destinés aux résidents de Sherbrooke, et entre 90 \$ et 180 \$ pour les billets individuels destinés aux non-résidents de Sherbrooke.

### Le retard

Pourtant, à pareille date l'an dernier, les amateurs avaient déjà pu profiter de 16 journées de ski pendant la seule période des Fêtes, en plus d'une journée vers la mi-décembre, au lendemain d'une tempête de neige qui avait laissé sur les pistes environ 30 centimètres de belle poudre blanche.

Ainsi, en date d'hier, 42 000 \$ avaient été dépensés l'an dernier par les skieurs contre seulement 8000 \$ cette année. Un manque à gagner de 34 000 \$ qui risque de se creuser lui-même, à moins que les choses ne se replacent plutôt rapidement.

### La météo

À Environnement Canada, en début d'après-midi d'hier, on annonçait que la pluie allait se changer en neige dès ce matin, laissant



La température a grimpé jusqu'à 7 degrés, hier, et la pluie tombait tristement sur les tiges de remontée mécanique du mont Bellevue.

peut-être une accumulation de quelques centimètres sur le sol estrien. Le froid devant persister, les spécialistes des soubresauts de Dame Nature parlaient de quelques petites chutes au cours des prochains jours, qui laisseraient chacune quelques petits centimètres. Pas de tempête du siècle en vue pour l'instant.

Du côté de la division Ingénierie et environnement de la Ville de Sherbrooke, le directeur Jean-Charles Auray expliquait que deux hommes étaient affectés en permanence à l'entretien des équipements et à la signalisation des sentiers de ski de randonnée, mais que rien d'autre n'avait encore été fait au mont Bellevue cette année. Donc, peu de dépenses ont été engagées jusqu'à maintenant.

Il lui était impossible, hier, de fournir les chiffres des dépenses habituellement consacrées au mont Bellevue pendant la période des Fêtes, mais il précisait qu'il ne se souvenait pas d'une année aussi catastrophique sur la petite montagne sherbrookoise.

## Réactions des gens qui ont travaillé avec Marcel Masse dans l'Amiante

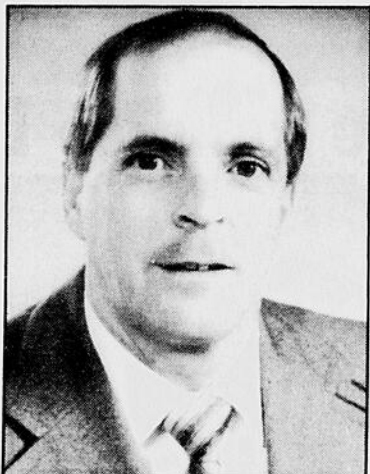
# «Ce sera difficile de remplacer un gars de sa trempe»

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Le départ de Marcel Masse comme ministre puis éventuellement comme représentant du comté de Frontenac à Ottawa ne laisse personne indifférent, surtout pas le maire Henri Therrien de Thetford Mines.

«Son départ représente une grande perte pour Thetford Mines et la région. Il a été un des rouages les plus importants du développement et du renouveau économique de la région. Son action tant sur le plan industrie, commerce, minier, culturel ou sportif s'est soldée par des millions de dollars en retombées économiques», a d'abord souligné le maire Therrien, pour qui Marcel Masse demeure un homme d'action et de grandes réalisations.

M. Therrien a tenu à rappeler qu'à titre de ministre de l'Énergie, Mines et Ressources, c'est Marcel Masse par le biais du programme PATA qui a permis aux mineurs mis à pied de survivre honorablement et par le fait même à la région de l'Amiante de ne pas trop souffrir de la conjoncture économique difficile.



Le maire de Thetford Mines, Henri Therrien

Marcel Masse lui-même devait souligner hier midi qu'il était symbolique que la fin de son second mandat coïncide avec la nomination de Thetford Mines à titre de ville industrielle par excellence et que l'industrie de l'amiante remporte un prix canadien d'excellence à l'exportation.

Le maire Therrien ne cache pas qu'il regrettera le départ de Marcel

Masse. «Sa présence comptait énormément et son passage restera dans la mémoire des gens en raison de son dynamisme. Il sera difficile de remplacer un gars de sa trempe.» Ayant travaillé en étroite collaboration avec le ministre Masse, Henri Therrien en garde l'image d'un homme de parole, loyal et honnête. «Il était efficace et savait donner l'heure juste.»

### Du 125 pour cent

Le président de l'Association progressiste-conservatrice de Frontenac, M. Jean-Claude Nadeau de St-Jacques-de-Leeds, abondait

dans le même sens. «Le geste qu'il a posé aujourd'hui montre qu'il a été fidèle à sa ligne de conduite habituelle. Là où il pouvait faire quelque chose, il le faisait. M. Masse est un homme honnête. Il se dévouait à 125 % pour son comté» de souligner M. Nadeau qui s'attendait à une telle décision. Une décision qu'il a d'ailleurs qualifiée de très bonne parce que prise au moment où M. Masse jouit d'une excellente santé et pourra profiter d'une belle fin de carrière.

Pour M. Nadeau, M. Masse ne sera pas facile à remplacer. «Il y a

de très bons hommes disponibles mais les hommes d'une aussi grande implication sont rares. M. Masse n'était pas l'homme des demi-mesures.»

Le président de l'Association progressiste-conservatrice de Frontenac qui connaît M. Masse depuis les bons moments de l'Union nationale a terminé en affirmant qu'il n'aurait que de bonnes choses à dire sur ce dernier.

Du côté de la Chambre de Commerce de l'Amiante, le directeur général Réjean Drouin s'est fait le porte-parole de l'ex-président François Gosselin et du président

actuel Mario Carrier pour déplorer la perte d'un homme qui a tant fait pour la région. «C'est un homme prestigieux. Tous les secteurs d'activité ont eu leur part de retombées provenant du travail de M. Masse à qui je dis chapeau.»

M. Drouin a conclu en signalant qu'il serait bien difficile de critiquer un homme de cette trempe. «M. Masse va sûrement réorienter sa carrière et il est à espérer qu'un tel homme choisira d'oeuvrer au Québec. Et nous ne pouvons que lui souhaiter la meilleure des chances.»

# Des Fusiliers de Sherbrooke iront en mission en ex-Yougoslavie

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Installés en cercle et attentifs, une trentaine de citoyens-soldats étudiants calmement les composants d'une mitrailleuse du type C-6, hier, dans un gymnase du manège militaire à Sherbrooke.

Attentifs car même s'ils ne croient pas vraiment devoir un jour s'en servir, dans quelques mois, c'est peut-être avec une arme de ce type qu'ils assureront leur survie.

Étudiants, travailleurs ou chômeurs, âgés dans la vingtaine, cette trentaine d'hommes sont volontaires pour se rendre en ex-Yougoslavie pendant six mois, pour renforcer les forces régulières actuellement en mission de maintien de la paix.

Et, curieusement, ça ne les inquiète pas du tout de se rendre dans un pays secoué par la guerre civile. Du moins, pas encore...

Bien sûr le départ n'est prévu qu'à la mi-avril, après un entraînement intensif de trois mois à la base militaire de Valcartier, près de Québec. Mais encore, les quelques militaires rencontrés par La Tribune voient plutôt dans cette mission un défi à relever, une façon de montrer enfin ce qu'ils valent «sur le terrain».

### La carrière d'abord

Pour un, le sergent François Du-



Dans la bonne humeur, Frédéric Mercadier se familiarise avec la mitrailleuse sous les yeux de ses camarades.



chesneau, c'est la raison première pour laquelle il s'est porté volontaire, pour se rendre en ex-Yougoslavie; une première mission du genre pour lui.

Mais la décision a été difficile à prendre, concède ce jeune papa, qui laisse derrière lui son épouse et sa fillette de sept mois.

«Ma carrière militaire est très importante pour moi, tente-t-il d'expliquer. On en a souvent discuté, mon épouse et moi... C'est sûr qu'une telle mission crée des inquiétudes, mais ma famille est très bien encadrée ici.»

«Ca fait neuf ans que je m'entraîne, j'ai hâte de voir ce que je vaudrai sur le terrain, de mettre en valeur ce que j'ai appris», fait-il encore valoir.

Car il faut bien le dire, c'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que les Fusiliers de Sherbrooke envoient un tel contingent en mission, révèle le lieutenant Pierre-Luc Lacharité.

Et ça s'explique par les nouvelles politiques de la Défense nationale qui visent à réduire les effectifs de la force régulière au profit des réserves comme celle des Fusiliers de Sherbrooke.

Encore l'année dernière, seulement deux ou trois réservistes de Sherbrooke se rendaient dans de telles missions internationales.

C'est le cas du caporal Patrick Desloges qui revenait de sa première mission à Chypre au mois d'août dernier, et qui s'envolera lui aussi pour l'ex-Yougoslavie en avril.

«En Bosnie, ça va être plus dangereux, prévient le jeune caporal de 21 ans. Les Nations unies ne sont pas aussi respectées là-bas qu'à Chypre. Quand on va débarquer, on va avoir pas mal de problèmes. On va devoir leur montrer qu'on est là pour les aider...»

Mais ce n'est pas une raison pour s'inquiéter, semble-t-il croire. Qu'est-ce qui lui donne cette confiance? Cinq ans dans les forces armées, répond-il sans sourciller. Et puis, il faut avoir confiance en ses collègues. On n'est jamais seul à l'étranger, c'est du travail d'équipe...

Il faut s'entraîner en fonction du départ à la mi-avril.

# Peu de candidats ont parlé de la formation

Le président de la FEUS émet ses critiques

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Jusqu'ici, il y a peu de candidats au poste de recteur qui ont parlé de la formation. C'est pourtant la raison d'être de l'Université.»

Voilà la remarque de M. Daniel Rouleau, coordonnateur général de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke, à la suite de la publication des textes d'entrevues avec six des huit candidats à la succession de M. Aldée Cabana, le recteur actuel, dont le mandat prend fin le 31 mai prochain.

Le nouveau recteur, ou la nouvelle rectrice, sera élu en février.

«Avec l'élection prochaine d'un nouveau recteur, dit M. Rouleau, il est peut-être bon de se demander ce que l'Université devrait être. Il est important pour la communauté universitaire au grand complet de se poser la question de ce qu'elle veut faire avec son Université, car l'Université c'est d'abord ceux qui y vivent, travaillent et étudient. L'Université, c'est un milieu vivant.»

«Si on revient à l'origine de l'Université, c'est avant tout un lieu d'enseignement, «un pays de formation». La valorisation de l'activité de formation à tous les niveaux, tant au niveau des étudiants et étudiantes qu'au niveau des enseignants et enseignantes devrait être une priorité pour le prochain recteur.»

Pour le coordonnateur de la FEUS, la raison d'être de l'Université de Sherbrooke, c'est la formation en région de gens qualifiés pour répondre aux besoins des en-

treprises privées et publiques. «L'Université doit donc se mettre à l'écoute de son milieu et faire en sorte que la formation dispensée permette d'acquiescer les bons outils pour attaquer un marché du travail en constante évolution. Il faut que les étudiantes et les étudiants apprennent les techniques, mais il faut surtout qu'ils et qu'elles apprennent à apprendre.»

Selon M. Rouleau, la place de la communauté universitaire et particulièrement des étudiants et des étudiantes, qui sont en fait les clients de l'Université, doit aussi alimenter la réflexion des candidats au rectorat. «Il faut créer des structures qui permettent aux étudiantes et étudiants, qui changent continuellement à cause de leur cycle d'étude, de se faire entendre, mais surtout que leurs opinions soient prises en considération, car, en bout de ligne, ce sont eux qui paient les droits de scolarité.»

«L'Université appartient à sa communauté et, par le fait même, c'est un choix de société que de permettre à de plus en plus de jeunes et moins jeunes d'acquiescer les compétences et les connaissances nécessaires pour affronter la société d'aujourd'hui pour bâtir celle de demain.»

Interrogé si la Fédération étudiante prendra position en faveur d'un candidat spécifique, M. Rouleau dit que la FEUS examinera cette hypothèse dans les semaines qui viennent. Il note que, si la Fédération ne le fait pas, ce sera par prudence, afin de ne pas se mettre à dos le prochain recteur, si jamais le choix de la FEUS s'avère différent du résultat de l'élection.

## Collège de Sherbrooke

Centre de l'activité physique

PASSEZ À

*l'Action*

Inscription aux cours offerts par le C.A.P.

Hiver 1993

4 et 5 janvier 1993 de 14 h à 20 h

Rabais de 5 \$ sur chaque cours (Toutes taxes incluses)

Inscriptions jusqu'au 20 janvier 1993 tous les jours de 9 h à 20 h

Guichet de contrôle 564-6360 355, rue du Parc Sherbrooke

# Éditorial

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

## Mais, Mulroney restera-t-il?

Roch BILODEAU

Les Canadiens attendent désespérément du changement à Ottawa, et un remaniement ministériel était bien la moindre des choses que Brian Mulroney pouvait leur offrir à ce moment-ci. Mais soyons sérieux: ce n'est pas avec les modifications insignifiantes qu'il vient d'apporter à son Cabinet que le chef conservateur peut regagner la confiance de la population.

D'accord, certaines figures importantes sont touchées par ce remaniement. On pense notamment à Kim Campbell qui passe à la Défense, Monique Vézina qui dirigera les Relations extérieures, et Pierre Blais qui s'en va à la Justice; il y a aussi les Marcel Masse, Robert René de Cotret et Jake Epp, qui abandonnent carrément la vie politique. En tout, dix personnes sont impliquées. Mais le sang neuf est presque absent: seulement un député fait son entrée au Cabinet.

Alors, c'est un simple ajustement. Qui vise davantage à libérer ceux qui voulaient partir qu'à donner véritablement un nouveau souffle au gouvernement.

M. Mulroney ne semble pas pressé. Malgré l'état épouvantable des finances publiques, il conserve 35 ministères, l'un des plus gros Cabinets au monde; et en dépit du manque flagrant d'imagination économique au sein de son équipe, aucun des ministères concernés n'est affecté par le remaniement. Pourtant, son gouvernement demeure l'un des plus impopulaires de l'histoire canadienne, et bon nombre de ses principaux lieutenants n'ont plus beaucoup de crédibilité. Comment peut-il espérer remonter la pente sans un virage majeur?

Peut-être que M. Mulroney ménage ses munitions pour la toute dernière étape de son mandat. C'est sans doute ce qu'il faut comprendre quand il annonce un important remaniement «structurel» pour «bientôt»: en faisant quelques réaménagements spectaculaires, et avec un Discours du Trône attrayant, il compte probablement frapper l'imagination du public au moment le plus propice.

Ce qui signifie que ce sont les stratèges conservateurs qui dirigent actuellement le pays; et que l'action du gouvernement vise d'abord et avant tout à assurer la réélection du parti. Ce qui ne coïncide pas forcément avec les intérêts des Canadiens dans leur ensemble, bien entendu. Or, pourquoi cette situation?

Tout simplement parce que le Parti conservateur se débat contre l'impopularité de son propre chef; elle est même sa meilleure garantie d'échec électoral. Les sondages le démontrent éloquentement, et tout le monde s'en aperçoit, y compris les conservateurs eux-mêmes. En fait, le premier concerné semble le seul à l'ignorer, ou à refuser la réalité.

Bien sûr, M. Mulroney a le privilège d'orienter sa carrière politique comme bon lui semble. Mais il ne rendrait service ni à son parti, ni à son pays, en s'accrochant obstinément au pouvoir.

## L'effet d'entraînement d'une idée lumineuse

Jacques PRONOVOST

Plus de 45 000 personnes sont retournées chez elles le sourire aux lèvres, la parole facile, débordant de bonheur... et sans risque de créer le malheur: ni leur, ni celui des autres. Le «hic», c'est qu'elles avaient un peu abusé des bonnes choses, principalement des bonnes boissons, en cette période de réjouissances. Il n'est pas question ici de faire la promotion de ses joyeuses libations, mais plutôt de cette idée lumineuse qu'est la campagne annuelle Nez Rouge.

Depuis sa fondation par le québécois Jean-Marie De Koninck, cette initiative a eu un effet d'entraînement incroyable. Ce sont maintenant 51 régions qui organisent ces accompagnements sécuritaires à la maison pendant la période des Fêtes. Quand 45 627 Québécois et Québécoises y font appel c'est que l'opération vise aussi ceux qui ne sont pas fréquemment attirés par la dive bouteille. Tout autant que les campagnes de modération, et celles prônant la sécurité au volant, Opération Nez Rouge aura su être un élément important de sensibilisation sur la nécessité de ne pas mélanger alcool et essence.

L'utilisation de ce service a connu une augmentation très appréciable cette année. Bien qu'il fut offert quatre jours de moins que l'an dernier, 5000 transports de plus ont été effectués en 1992 pour tout le Québec. C'est dire toute l'importance de l'oeuvre qui grandit d'année en année. Son succès repose sur trois facteurs: la sensibilisation croissante des automobilistes aux dangers qu'ils représentent, pour eux et les autres, quand ils prennent la route en état d'ébriété, la remise des profits à des organismes du milieu, et la participation incroyable des bénévoles. Voilà une formule magique. Souhaitons que cet envoûtement dure longtemps.

L'Estrie est une des régions où le charme fonctionne le plus. Est-ce plutôt la lucidité de ses citoyens? Avec 2528 transports (Sherbrooke et les environs), une augmentation de 15,6% sur 1991, nous sommes même au troisième rang des utilisateurs. La Fondation Athlétas s'enrichira probablement de quelque 30 000 \$ grâce aux joyeux fêtards qui ont su prendre la bonne décision. Ce qu'il faut rappeler, c'est que la fondation universitaire le doit aussi à ces centaines de bénévoles qui donnaient leurs heures sans compter. Sans trop s'en rendre compte, c'est toute la population estrienne qui peut leur dire merci. Qui sait, un de nous ou de nos proches a-t-il pu amorcer la nouvelle année parce que moins de conducteurs un peu éméchés traînaient sur nos routes.

Aux responsables, à tous les bénévoles, et même à ceux qui ont eu le bon réflexe d'appeler où il le fallait, félicitations et un grand merci.



### TRIBUNE LIBRE

#### Pour un édifice «Andrée Désilets»

Nous avons déjà à Sherbrooke la Bibliothèque municipale «Éva Sénécal»; le Centre Administratif du Québec en Estrie «Yvette Boucher-Rousseau». Il m'apparaît que le nouveau centre d'interprétation de l'Histoire de Sherbrooke devrait maintenant porter le nom de «Andrée Désilets». Malgré toutes les raisons qui militaient en faveur du nom de Éva Sénécal pour la bibliothèque municipale, je pense que le nom de Mme Françoise Gaudet-Smet aurait été aussi pertinent. Malgré tout le respect et l'admiration que j'éprouve pour Mme Yvette Boucher-Rousseau, je crois toujours que ce nom aurait dû être attribué logiquement à un édifice fédéral tandis que l'édifice provincial aurait pu porter le nom d'un personnage ayant fait carrière dans la fonction publique provinciale tels: Me Charles de L. Migneault, un Sherbrookois dont la carrière comme sous-ministre aux Affaires Municipales du Québec a été des plus fructueuses ou encore Me Albert Désilets qui a servi avec très grande distinction le système judiciaire du District St-François comme Protonotaire durant de nombreuses années.



Andrée Désilets

L'édifice qui abrite dorénavant la Société d'Histoire de Sherbrooke ne peut porter un autre nom que celui de «Andrée Désilets» tellement cette dame est associée étroitement à cette réalisation toute à son image et à son dynamisme. Il ne faut surtout pas invoquer le fait

que le nom suggéré soit celui d'une personne vivante. C'est bien le meilleur temps pour rendre hommage à quelqu'un qui le mérite. Les précédents à Sherbrooke sont révélateurs à ce sujet. Et de toute façon, Andrée Désilets ne mourra jamais dans le coeur et dans l'esprit de ceux et celles qui l'auront connue. Son dévouement, sa compétence, son dynamisme et son travail inlassable méritent amplement d'être reconnus de son vivant. Je sais que cette requête risque de blesser la modestie de Madame Désilets mais j'ose croire et espérer que les autorités concernées comprendront le bien-fondé de cette suggestion et n'hésiteront pas à y donner suite sans consultation et sans enquête mais en tenant compte de la logique de cette proposition.

J'ajoute, en terminant, que cet honneur accordé à la Présidente de la Société d'Histoire de Sherbrooke constituera, en même temps, un hommage à tous ses prédécesseurs. L'éditeur de La Tribune, Monsieur Jean-Guy Dubuc, traduit ce sentiment en écrivant (24-12-92): «Celui qui rend à César ce qui est à César est un sage».

Fernand Drapeau

#### Des jeunes qui «ouvrent les yeux»

Nous, une quarantaine de jeunes de l'école Montcalm allant de secondaire III que IV ou V, nous nous sommes rués dans les autobus de la CMTS à midi pour aller offrir un peu de bonheur aux enfants de l'école St-Joseph, milieu des plus défavorisés dans la ville de Sherbrooke. Mais nous n'allions pas à cette fête pour boire et manger mais plutôt pour offrir un petit instant de bonheur dans la vie de ces enfants qui n'est pas toujours facile...

Nous arrivons à l'école, nous nous préparons et c'est parti. Une heure et demie de jeux dans les classes, deux heures de visite chez le Père et la Mère Noël, collation et bye bye, on repart. Ce petit trois heures et demie dans notre vie n'occupera peut-être pas une si grande place mais pour ces enfants... Imaginez: vous faites partie d'un milieu défavorisé, vous ne mangez peut-être pas à votre faim tous les jours et des adolescents viennent vous faire jouer, vous faire rire et vous apportent un peu de leur bonheur. Ça fait chaud au coeur, non?

Mme Chicoine, directrice de l'école St-Joseph depuis cinq ans, me confie que ce qui l'impressionne dans ce projet, c'est «la générosité dont ces jeunes font preuve. Ça nous force à bannir plusieurs préjugés que nous avions contre eux», ajoute-t-elle. Mme Chicoine, qui espère que ce projet demeurera, se dit satisfaite du rendement offert à la fois par ses jeunes et par nous et on sent aussi une pointe de fierté dans sa voix lorsqu'elle parle de ce projet si populaire que même les parents veulent y participer.

Renald Talbot, président du comité d'école depuis deux ans, nous lance son chapeau! Il se dit très impressionné à la fois par notre dévouement et à la fois par le fait que nous y croyons tous: «Personne ne vient ici pour sécher un cours et ça paraît». Cet adepte du bénévolat me confie aussi qu'il se sent parfois «serré au coeur» lorsqu'il voit de tel geste de fraternité humaine. Je lui avoue alors que pour moi et bien d'autres, c'est aussi «poignant» de voir ces petits enfants qui s'amuse avec presque rien sans se soucier du futur, vivant

l'instant présent avec une sorte de magie enfantine. Si Renald pouvait exaucer un souhait collectif pour ces jeunes il serait le suivant: «qu'ils aient une fête dans la joie, loin de la pauvreté, un Noël à leur grandeur».

Quant à nous, élèves de l'école Montcalm, venant d'un milieu plus favorisé, ça nous fait quoi de nous offrir ainsi à deux cents jeunes qu'on connaît à peine? Julie, encore émue par la vision si attendrissante d'un enfant qui vient de nous raconter ce qu'il ferait à Noël avec le plus grand sérieux digne d'un adulte voudrait «le refaire n'importe quand», et c'est compréhensible; elle aime les enfants! Mais elle croit aussi que «toutes les écoles secondaires devraient parrainer une école primaire (dans un milieu défavorisé ou non) afin que tout le monde puisse vivre une telle expérience». Pourquoi le fait-elle? Elle aime voir l'étincelle de joie dans les

yeux de ces enfants. Simplement. Sourire en prime.

Cette excursion dans un milieu pauvre m'a prouvé trois choses: quand j'ai faim; il y a sûrement quelqu'un qui a plus faim que moi, il y aura toujours quelqu'un à qui je pourrais «raccrocher» le sourire, ne serait-ce qu'un instant, et que, dans notre société moderne, personne n'est encore égal, malgré ce qu'on peut en penser. En parlant avec deux de ces enfants, Martin et Cynthia, j'en ai appris sur eux, sur leurs ambitions et sur leurs désirs mais c'est en retournant dans un milieu à moi, tout rose, que je me suis ouvert les yeux. Ne pensez pas que, par mes propos, je veuille démolir toute notre société, ses valeurs et ses idéaux mais je veux tout simplement aider quelques yeux à s'ouvrir, et à regarder derrière les murs de notre société de consommation...

Yanik D. Baron

#### Prestation exceptionnelle de l'OSS

On en peu parlé. Il s'agissait évidemment d'une chose moins spectaculaire qu'un concert de Rock Voisine. A mon humble avis, la palme revient à la prestation du Requiem de Fauré par l'OSS, le 28/11/92 à la salle Maurice-O'Bready de l'Université, Requiem repris ensuite par le Chœur Symphonique dans un concert pour cuivres et orgue, à l'église de Bromptonville le 12/12/92.

Le travail profond et soigné du directeur musical de l'OSS, Marc David, qui a tout dirigé de mémoire (il faut le faire!) m'a semblé exceptionnel. Il y a dans cette partition apparemment «facile» des traquenards dont il s'est joué (l'équilibre des cordes graves au début, l'offertoire «O Domine» et l'«In Paradisum» final tout particulièrement). Le départ éventuel d'un chef de ce calibre priverait Sherbrooke d'un artiste dont notre vie musicale si fragile aurait du mal à se relever (comme ce fut le cas au départ de Sylvio Lacharité).

La reprise à Bromptonville (à laquelle je n'ai malheureusement pas pu assister mais dont plusieurs amis m'ont parlé) a été d'une qua-

lité exceptionnelle, malgré l'absence de l'orchestre (remplacé en l'occurrence par la très compétente organiste Hélène Panneton). Cette église aux qualités acoustiques exceptionnelles, avec en plus l'orgue à l'avant et une abside assez profonde pour y loger facilement un chœur considérable, est l'une des plus belles églises des artisans de notre région et je me flatte de l'avoir suggérée à Marc Bernier pour ce concert. Nous avons un patrimoine artistique d'une qualité exceptionnelle en Estrie et nous sommes loin d'en avoir identifié, détecté toutes les composantes (lieux, personnes, infrastructures sociales, etc.).

Le récent lancement de départ (définitif on l'espère cette fois!) de l'École de musique de l'Université (l'événement en 92-93 peut-être?) sous la direction discrète mais très engagée de Marc Widmer devrait aider à assurer une base solide à tout ce renouveau artistique que, comme prêtre, je souhaite voir s'étendre à nos églises qui en ont un urgent besoin...

Claude Paradis  
Rock Forest

# La station touristique du Mont Adstock est au bord de la faillite

Thetford Mines (PC)

La station touristique du Mont Adstock (ski-golf), de Thetford Mines, est virtuellement en faillite.

Ce centre de loisirs de plein air à but non lucratif vient de se prévaloir des dispositions de la loi C-36 pour échapper aux créanciers et ainsi ne pas compromettre la saison de ski 1992-93. Ce sursis, qui prendra fin le 23 juin, devrait lui permettre de préparer une proposition concordataire.

Selon les informations obtenues par le quotidien Le Soleil, la station touristique s'est prévalu de la loi de protection contre la faillite, le 23 décembre dernier, après qu'Hydro-Québec eut menacé de couper le courant si elle n'obtenait pas des garanties additionnelles. La société d'Etat avait une créance de 2200\$.

Ce centre touristique montre un passif de 1,5 million\$. Deux caisses populaires détiennent une créance garantie de 1,2 million\$.

## Le conseil de Windsor préfère attendre un signe de Greenlay

Jacinthe NADEAU Windsor

Le dossier d'une éventuelle annexion entre la ville de Windsor et la municipalité de Greenlay a refait surface hier lors de l'assemblée publique du conseil municipal de Windsor.

Mais la proposition du conseiller Henri L. Tremblay n'a pas suscité plus d'enthousiasme qu'en 91 alors que, nouveau conseiller, il parlait de relancer ce débat qui avait suscité de vives controverses à Windsor en 1970.

Pourtant de l'avis du conseiller Tremblay, le regroupement des municipalités, c'est la voie de l'avenir. Le ministère des Affaires municipales encourage même cette option par différents programmes gouvernementaux, défend-il.

Une subvention de plus de 84 000 \$ serait même rattachée au projet, a laissé entendre le conseiller Tremblay hier à ses collègues du conseil, argument que le maire Adrien Péloquin a tôt fait de nuancer, faisant plutôt valoir que le ministère s'engageait uniquement à défrayer les coûts de l'étude préliminaire qui constitue en quelque sorte l'étape numéro un d'un tel projet.

Même si quelques-uns des élus municipaux ont dit avoir déjà discuté sérieusement le dossier d'une éventuelle annexion Windsor-Greenlay, aucun n'a voulu appuyer l'initiative du conseiller Tremblay qui proposait hier d'enclencher le processus en acheminant une demande d'étude au ministère des Affaires municipales.

Pour eux, il s'agit d'abord de négocier avec Greenlay pour que les deux municipalités acheminent de concert leur demande au ministère. C'est la voie habituelle, soutient le greffier de la Ville, Joseph Plante.

Et c'est la voie qu'entendent suivre les élus de la Ville de Windsor, peut-on conclure.

«On n'a rien contre le projet, précise le conseiller Clément Thibault. Veut, veut pas, ça va venir avec les nouvelles orientations gouvernementales. Cette volonté de s'associer, ça peut avoir du positif pour les deux parties.»

«Mais le conseiller Tremblay a sauté certaines étapes, poursuit-il. Quand Greenlay aura manifesté de l'intérêt, on soumettra le projet au conseil de Windsor.»

Le maire Péloquin partage cette position, mais demeure quelque peu sceptique quant aux avantages financiers que Windsor pourrait retirer d'une telle annexion.

«On ne veut pas les envahir», défend-il, reprenant ainsi les arguments qu'il servait en octobre 91. C'est à la municipalité de Greenlay de manifester d'abord son intérêt, croit-il, et elle doit pouvoir se prononcer librement.

A ce propos, il semble d'ailleurs que pareille demande d'étude était aussi déposée hier à l'assemblée publique de la municipalité de Greenlay. La Tribune n'a toutefois pu obtenir d'information sur les réactions des conseillers hier soir.

## Magog veut récupérer des honoraires de son assureur

Magog

La Ville de Magog peut-elle recouvrer de son assureur les honoraires de 33 000 \$ payés aux avocats qui l'ont représentée dans un procès intenté contre elle, un de ses policiers, le ministre de la Justice, la Sûreté du Québec, le Journal de Montréal et un de ses journalistes?

Pour le moment, la saison de ski n'est pas compromise mais la situation n'est guère reluisante. En raison de l'ouverture tardive du centre le 27 décembre, une seule des 16 pistes est utilisable. Hier, le centre était fermé à cause de la pluie.

Selon le directeur du club de ski, M. Jacques Gravel, la saison 1992-93 s'annonce catastrophique. «On a déjà une baisse de 25 pour cent de l'achalandage sur l'an dernier.

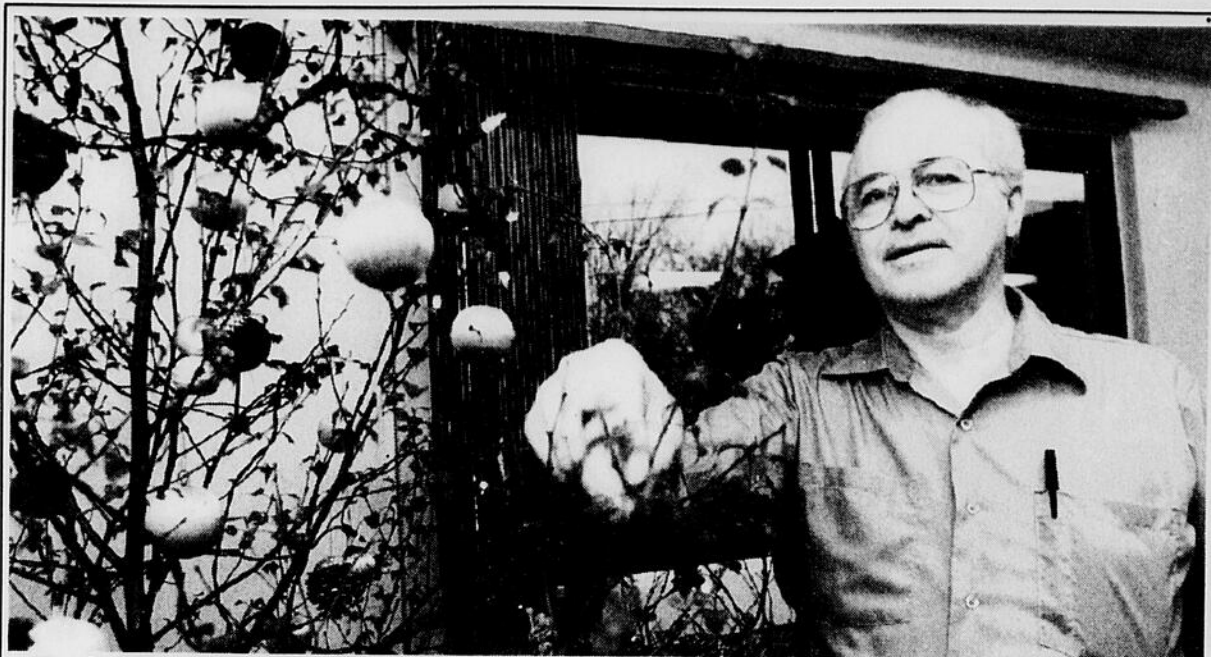
L'absence de temps froid a entravé l'enneigement artificiel des pistes».

Selon M. Gravel, ces difficultés financières s'expliquent par une diminution importante des revenus au cours des trois dernières saisons due aux conditions climatiques. «Le manque à gagner s'est chiffré à 150000\$ annuellement».

La saison de ski 1992-93 a été sauvée de justesse par un blitz de

recrutement de membres. La campagne d'abonnement au bas prix de 200\$ pour un adulte a été un succès. Quelque 930 membres ont été recrutés en comparaison de 753 l'année précédente. De ce nombre, 50 pour cent sont des nouveaux.

Pour cette année, le club a dû rationaliser ses activités: fermeture les lundi et mardi et abandon du ski de soirée.



### Un bouleau en feuilles

Non, non, ce n'est pas l'effet du redoux. À la Maison St-Georges, à la stupéfaction du personnel et des bénéficiaires, dont Jean-Marie Robert qui montre les feuilles, le bouleau coupé et paré de décorations de Noël est de plus en plus garni de feuilles qui grandissent de jour en jour. Et dire que des horticulteurs en herbe plantent parfois un bouleau sur leur terrain et le traite aux petits soins sans que celui-ci survive au choc de la transplantation.

## Le maire d'East Angus encore pris à partie par des conseillers

Yvon ROUSSEAU East Angus

Le débat qui entoure l'adoption du budget de la ville d'East Angus pour l'année 1993 se poursuit de plus belle. Le maire Bertrand Dugal est encore pris à partie.

Les conseillers Alain Dumont et Richard Martel, visés par le maire dans une récente déclaration de ce dernier, pointent M. Dugal à leur tour.

Au cours d'un entretien hier, MM. Dumont et Martel ont précisé que M. Dugal fausse la vérité quand il affirme que les dernières corrections apportées au budget, permettant de ne pas hausser le taux de la taxe foncière pour 1993, n'ont été apportées que la veille de la tenue de la séance spéciale d'adoption des prévisions budgétaires pour la prochaine année.

## Né une minute après minuit à Drummondville



Donovan avec sa mère, Sherry-Lee Young et son père, Yves Noël.

Gérald PRINCE Drummondville

Le premier bébé de l'année à Drummondville a bien failli faire la manchette partout au Québec et même au Canada.

En venant au monde à minuit et une minute, le 1er janvier, Donovan Young-Noël, se retrouvait l'un des premiers bébés à naître au pays et évidemment le premier de la région immédiate.

«J'ai l'impression que notre premier garçon va être gâté par ses grandes sœurs», commente sa mère, Sherry-Lee Young, âgée de 32 ans, qui attendait son poupon pour le 25 décembre et qui voit ain-

si son premier garçon compléter sa famille de trois filles de 12, 7 et 2 ans.

Quant au père, Yves Noël, «il ne porte plus à terre tellement il est content de son garçon», ajoute Mme Young. Le couple occupe la fonction de gérance des Immeubles Taillon, un complexe de logements multiples dans le quartier ouest de Drummondville.

L'accouchement, assisté par le Dr Marcel Jutras, à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville, s'est déroulé sans problèmes pour les parents, conclut Mme Young, encore toute radieuse d'accueillir son poupon, qui pesait 7 livres et 10 onces à la naissance.

coupables d'accusations de mauvais traitements sur un jeune enfant du couple, un juge de la Cour supérieure a condamné le ministère de la Justice à verser des dommages-intérêts de 100 000 \$ aux demandeurs pour atteinte à leur réputation.

L'assureur a refusé de s'impliquer dans ce dernier litige.



Alors que la saison de ski a été sauvée de justesse au Mont Adstock, à Thetford Mines, voilà que les dirigeants ont eu recours à la protection de la loi C-36 pour échapper aux créanciers.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Pour vol qualifié

Sherbrooke — Bernard Quévillon, 35 ans, a été inculpé d'un vol qualifié d'argent et de billets de loterie commis à la pointe d'un couteau au marché Lussier peu avant 20 heures le 3 janvier, à Sherbrooke.

Il a été traduit hier devant le juge de paix Léopold Fournier qui a reporté sa comparution à aujourd'hui.

Quévillon a été laissé à l'écart en attendant parce que le procureur Paul Crépeau s'est opposé à sa remise en liberté provisoire.

Représenté par Me Jean Leblanc, l'accusé bénéficiait d'une libération conditionnelle, a-t-on appris de source policière.

Selon les informations obtenues, un individu au visage caché sous un bas de nylon a ordonné à la préposée du marché, situé au 281 rue Short, de lui remettre le contenu de la caisse sous la menace d'un couteau de cuisine.

Il a ensuite pris la fuite en courant et est tombé sur la rue St-Louis.

La police a arrêté Quévillon peu de temps après à son appartement de la rue St-Pierre.

Ce dernier a été traduit en justice à la suite d'une enquête menée par le détective Richard Fontaine.

### 35 sachets de cocaïne

Sylvain Bailey, 20 ans, de Magog, a pu reprendre sa liberté provisoire moyennant un dépôt de 2 000 \$ et l'engagement de ne pas mettre les pieds dans les débits de boisson alcoolisée et de se soumettre à un couvre-feu.

Défendu par Me Jean-Marc Béland, il devra revenir en cour aujourd'hui pour répondre de la possession pour trafic de 35 sachets de

cocaïne le 31 décembre, à Magog. Bailey avait été interpellé dans sa voiture à l'heure du midi à la suite d'une enquête menée par la SQ.

Selon le relationniste Tom McConnell, la marchandise saisie aurait pu atteindre une valeur de 1225 \$ sur le marché noir.

### Accusé de voies de fait

Des accusations de voies de fait et de possession d'un couteau dans un dessein dangereux le 2 janvier à Ascot ont été portées contre Maurice Géliveau, 44 ans.

Ce dernier, représenté par Me Jean Leblanc, a obtenu un cautionnement l'astreignant à ne pas posséder d'armes offensives, à ne pas consommer de boisson ainsi qu'à ne pas communiquer avec les plaignants.

Selon Métro-police Ascot-Lennoxville, un homme et une femme se sont rendus à l'appartement du suspect pour réclamer des clés de voiture, mais ce dernier aurait bousculé la femme et se serait emparé d'un couteau de cuisine pour leur demander de déguerpir à la suite de l'intervention de l'homme.

**motor Thibault**

**SUZUKI 1993**

**FETEZ LES MERVEILLES**

**2 895\$**

tout équipé P.A.T. en sus

10, rue Versaille, Sherbrooke, 569-1155

## ERRATUM

Veillez noter que les spéciaux de l'annonce du 4 janvier sont en vigueur à L'ENTREPÔT, et que la «vente bousculade» annoncée aujourd'hui est au magasin de la rue King Ouest.

À L'ENTREPÔT  
AU BON MARCHÉ

**50%**

DE RÉDUCTION  
SUR LES BAS PRIX RÉGULIERS

VÊTEMENTS  
BOTTES et  
SOULIERS  
D'HIVER

POUR HOMMES,  
FEMMES ET  
ENFANTS

Magasinez à l'entrepôt  
et épargnez!

Entrepôt

**Au Bon Marché**

111 et 121, rue Dépôt

Stationnement municipal  
gratuit le samedi, rue Dépôt.



## LES BUDGETS MUNICIPAUX

### STUKELY-SUD VILLAGE

Même si elle prévoit affecter 15 pour cent de ses recettes à des immobilisations en 1993, la municipalité de Stukely-Sud Village pourra réduire le taux de son impôt foncier de 84,2 cents à 78 cents les 100 \$ d'évaluation.

Cette diminution est imputable à l'imposition d'une taxe de 36 \$ sur toute propriété valant entre 1 \$ et 4615 \$. Même si elle avait l'obligation légale de le faire, la municipalité ne percevait pas de taxes foncières sur les propriétés de peu de valeur quand le montant dû était inférieur au coût de sa perception.

Le coût de l'enlèvement des ordures ménagères sera réduit lui aussi et il passera de 74,36 \$ à 68,43 \$ par unité de logement. Quant à la taxe d'eau, elle restera à 65 \$ par unité de logement.

La taxe d'entretien hivernal des rues du secteur Haut-Bourg culbuttera de 38 cents à 26 cents les 100 \$ d'évaluation. Par contre, la taxe d'entretien d'été de ces rues sera haussée de 21 cents à 26 cents les 100 \$ d'évaluation.

Stukely-Sud Village dont les recettes et les débours s'éleveront à 523 751 \$, soit 116 003 \$ de plus qu'en 1992, consacra 25 000 \$ à la construction d'un hôtel de ville, 20 000 \$ à l'achat du temple anglican St. Matthew's, 22 000 \$ à l'informatisation de ses services administratifs et 20 000 \$ à la révision de son rôle d'évaluation.

### NOTRE-DAME-DES-BOIS

En dépit d'une augmentation de 53 pour cent des prévisions budgétaires, les contribuables de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois n'auront pas à faire face à une augmentation de leur compte de taxes, le taux de la taxe foncière demeurant à 0,80 \$ du 100 \$ d'évaluation.

De ce taux de 0,80 \$, une partie, soit 0,68 \$ du 100 \$ d'évaluation, est réservée à la taxe foncière globale tandis qu'une autre portion, équivalente à 0,12 \$, sert à rembourser l'emprunt qui a permis la construction du garage municipal.

Les administrateurs municipaux de Notre-Dame-des-Bois expliquent ce gel du taux de la taxe foncière par une compensation accrue versée par Québec pour l'entretien des chemins et par une appropriation de 24 794 \$ des surplus accumulés.

Aucune autre taxe n'est imposée dans cette municipalité. Les prévisions de recettes et de dépenses sont de 352 813 \$ en 1993, contre un budget de 229 717 \$ pour l'exercice financier qui s'achève.

### CHARTIERVILLE

Les contribuables de Chartierville, pour leur part, devront faire face à une timide hausse de la taxe foncière, le taux passant de 0,68 \$ à 0,70 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'augmentation de deux pour cent de la taxe foncière, seule taxe du reste à être imposée à Chartierville, permettra de rencontrer les prévisions budgétaires de 181 378 \$. En 1992, le budget adopté était de 134 511 \$.

### BOLTON-EST

En puisant 5795 \$ dans ses surplus accumulés, Bolton-Est pourra réduire le taux de son impôt foncier de 59 cents à 57 cents les 100 \$ d'évaluation l'année prochaine.

Le coût de l'enlèvement des ordures ménagères restera à 69 \$ par unité de logement.

La municipalité qui ne projette aucune immobilisation d'importance prévoit encaisser des recettes et faire des débours de 463 950 \$ en 1993.

### STE-VICTOIRE

La municipalité de Sainte-Victoire d'Arthabaska, qui n'imposera aucune hausse de taxe pour 1993 a même inséré un crédit de 142 779 \$ dans le bas de Noël de ses contribuables.

«Ce montant, soit un crédit de 0,06 \$, va être redistribué sur le compte de taxe des contribuables. Ce surplus provient des services policiers. Les contribuables étaient au courant de ce dossier. La municipalité ne fait que respecter son engagement», a déclaré le secrétaire-trésorier de la municipalité Marcel Laliberté.

Le conseil municipal a adopté un budget de 3 910 000 \$ pour 1993, soit une augmentation de 288 000 \$, ou 7,95 pour cent, par rapport à 1992.

Le coût des taxes inchangé est de 0,64 \$ du 100 \$ d'évaluation (taxe foncière), 0,24 \$ du 100 \$ (service policier), 85 \$ (ordures et récupération), 165 \$ (eau et égouts) et 3 pour cent (taxe d'affaires).

Les autorités municipales ont par ailleurs abaissé les taxes sur l'assainissement des eaux et l'eau. Pour le premier secteur, la taxe passe de 0,12 \$ à 0,11 \$. Pour le deuxième, la taxe passe de 0,13 \$ à 0,08 \$, soit une diminution de 0,05 \$. «L'arrivée de résidents dans le nouveau développement d'une part et ceux du secteur du parc Cormier qui sont maintenant assujettis à la taxe d'eau ont contribué à cette baisse», a conclu M. Laliberté.

# Un Drummondvillois partage son magot avec ses trois enfants

Il commence l'année avec un lot de 100 000 \$ gagné à la télévision

Gérald PRINCE Drummondville

Le début de 1993 restera à jamais gravé dans la mémoire d'un Drummondvillois, Pierre «Pitt» Chiasson, âgé de 52 ans, qui a gagné 100 000 \$ au tirage de la loterie Célébration 1993, tirée le premier de l'an à Toronto.

«Je reste les deux pieds sur terre: j'étais déjà heureux; ce cadeau, c'est la cerise sur le gâteau de mon bonheur», affirme le chanceux, qui a déjà trouvé le sort qu'il réservera à son pécule: en divisant une partie avec ses trois enfants.

### Comme des millionnaires

Le tirage a donné lieu à une série de cérémonies à Niagara et à Toronto, que M. Chiasson a partagées avec ses fils, Pierre-Hugo. Pendant trois jours, les Chiasson ont pu vivre «une vraie vie de millionnaires, comme on en voit dans les émissions de télévision pour les gens riches et célèbres», ajoute-t-il, évidemment ravi de l'expérience.

Reçu en grande solennité à Toronto avec limousine, champagne et chauffeur, ils ont pu visiter la Tour du CN à Toronto et diverses attractions à Niagara en compagnie de 20 autres chanceux comme eux,

qui avaient eu la chance de détenir un billet sur la possibilité de mériter un million \$ en direct à la télévision.

M. Chiasson a vu son numéro tiré le troisième avant la fin, ce qui lui octroyait 100 000 \$. Le grand gagnant est un résident de l'Alberta. M. Chiasson garde aussi de son voyage le souvenir d'avoir rencontré un homme absolument charmant, l'animateur, Yves Corbeil, qu'il décrit comme beaucoup moins nerveux que le petit écran ne le laisse croire.

Pour M. Chiasson, qui pratique

son métier de coiffeur depuis 32 ans, rue Lindsay à Drummondville, la vie reprend son cours tout naturellement: «Mes clients, ce sont mes amis et je ne change pas de travail, au contraire». Il se permettra quelques jours de vacances, mais rien d'excessif, pas comme dans la tournée qu'il a effectuée en Ontario. «Même millionnaire, je ne me paierais pas ça», dit-il en toute sérénité. Il croit cependant que ses souvenirs du voyage, ajoutés au lot qu'il a obtenu, lui suffisent pour aggrémenter l'existence, cette année et bien après 1993.

# Il soigne la famille pendant des années et... célèbre pour elle la messe de minuit

Le médecin retraité Alexandre Migneault est devenu prêtre à 90 ans

Yvon ROUSSEAU Rock Forest

Ce n'est pas tous les jours qu'un médecin ayant mis au monde les quatorze enfants d'une famille se retrouve un beau jour comme prêtre à célébrer avec ces mêmes enfants la messe de minuit, la veille de Noël.

C'est pourtant arrivé cette année à l'abbé Alexandre Migneault, ordonné prêtre en 1989, alors qu'il était âgé de 90 ans, après avoir pratiqué la médecine à Sherbrooke pendant plus de 60 ans.

Médecin de famille et bon ami depuis 1942 de M. et Mme Léonard Mongeau, dont il avait mis les quatorze enfants au monde, l'abbé Migneault a accepté l'invitation d'un des enfants du couple d'aller célébrer la messe de minuit à Jouveine, le 24 décembre dernier.

«J'ai accepté l'invitation avec beaucoup de plaisir, de noter l'abbé Migneault, et j'ai aussi convenu de garder le secret pour faire la surprise à M. et Mme Mongeau». «Toutefois, devait-il poursuivre, je crois qu'on a finalement dû en informer M. Mongeau, mais son épouse a été vraiment surprise de me voir là».

Alerte et conduisant toujours sa voiture en dépit de ses 93 ans, l'abbé Migneault n'a pas caché sa joie



L'abbé Alexandre Migneault a célébré la dernière messe de minuit avec la famille Mongeau, dont il a mis les 14 enfants au monde, alors qu'il oeuvrait comme médecin. Le prêtre, âgé de 93 ans, est entouré de Mme et de M. Léonard Nadeau, de Rock Forest.

de se retrouver à Noël avec tous ces enfants qu'il avait mis au monde. «Et ils sont tous vivants», a-t-il précisé.

### De beaux souvenirs

Pour M. et Mme Léonard Mongeau, ce fut également une grande joie d'avoir avec eux l'abbé Migneault pour célébrer la messe de minuit, avec leurs quatorze enfants et leurs 22 petits-enfants (un 23e est en route).

«Les médecins, dans le temps, rappelle M. Mongeau, un bijoutier de carrière aujourd'hui âgé de 74 ans, n'étaient pas comme aujourd'hui». Il rappelle certaines visites du Dr Migneault à son domicile, en campagne, par grandes tempêtes de neige en hiver, pour des cas de maladie ou encore, pour mettre un nouvel enfant au monde. «Il m'est arrivé d'aller chercher le médecin à un endroit où nous nous étions donnés rendez-vous, car il ne pouvait venir jusqu'à la maison en auto, à cause de routes impraticables, et ça en pleine nuit». La fa-

mille Mongeau garde un immense respect pour le Dr Migneault, devenu prêtre il y a quelques années.

«Quand le Dr Migneault passait dans le coin, il s'arrêtait souvent à la maison pour s'informer de la famille», de rappeler M. Mongeau.

«Dans ce temps-là, de rappeler le Dr Migneault, les gens étaient beaucoup plus attachés à leurs médecins qu'aujourd'hui». Le docteur se rappelle avoir accouché Mme Mongeau pour un premier enfant à l'hôpital, soulignant qu'elle n'avait pas aimé ça et que les autres enfants étaient nés à la maison.

Gradué en 1926, le médecin de famille a pratiqué jusqu'en 1988. Il a été ordonné prêtre le 10 juin 1989, deux mois avant d'atteindre l'âge de 90 ans. Aujourd'hui, l'abbé Migneault est agent de pastorale dans un centre d'accueil pour personnes âgées, à Magog.

Le vieux médecin se rappelle s'être rendu chez les Mongeau par toutes sortes de températures. Il s'attriste seulement en rappelant le

déplorable accident qui a coûté les deux jambes à l'un des enfants Mongeau, il y a déjà plusieurs années.

### 33 ans comme bijoutier

M. Léonard Mongeau était aussi avantageusement connu à Sherbrooke, où il a oeuvré pendant 33 ans comme bijoutier. Il a été pendant 11 ans à l'emploi de la bijouterie Skinner et Nadeau, puis pendant 11 ans à la bijouterie Donat Turcotte. Enfin, jusqu'à sa retraite en 1979, il a opéré sa propre bijouterie également pendant 11 ans, au 670 rue Galt ouest, à Sherbrooke.

M. et Mme Mongeau habitent la même maison, située au 6390 Boul. Bertrand-Fabi, à Rock Forest, depuis bientôt 44 ans. La famille ne comptait que cinq enfants quand les Mongeau y ont amenagé. Aujourd'hui, M. et Mme Mongeau sont à la tête d'une famille comptant huit filles et six garçons. «Quand nous sommes tous réunis, de noter M. Mongeau, nous sommes 52 personnes, en y incluant les conjoints et les 22 petits-enfants».

# Un Sherbrookois plongé au coeur de la démocratie québécoise...

Sherbrooke (MR)

Sécurité d'emploi pour les salariés désirant bénéficier d'un programme d'enseignement professionnel, congé de formation professionnelle, possibilité de retirer du REER des sommes pour investir dans leur formation, tels sont certains aspects du projet de loi sur la formation professionnelle de la main-d'oeuvre que présenteront les Bleus cette semaine, au Parlement étudiant, à Québec.

Ce Parlement étudiant réunit à Québec depuis dimanche quelque 125 jeunes de 18 à 25 ans qui participent à une simulation parlementaire devant se terminer jeudi et qui est devenue une tradition annuelle depuis sept ans.

Originaire de Sherbrooke, M. Jean-François Dutil, lieutenant-gouverneur pour l'occasion, a expliqué, hier, le déroulement de cet événement à partir de l'Assemblée

nationale, sur son téléphone cellulaire, avouant qu'il y avait risqué que la conversation avec le journaliste soit... interceptée!

Derrière lui, on entendait les applaudissements des députés de quatre jours à la suite de l'exposé d'un ministre.

«C'est très réaliste. Parfois, c'est à s'y méprendre. Il y a aussi parfois beaucoup d'émotions dans l'air.»

Un exercice exigeant, avoue M. Dutil. Arrivés au Parlement dès 9 heures le matin, les députés et ministres poursuivent le travail toute la journée à l'Assemblée nationale, mais en soirée ont aussi lieu des commissions parlementaires qui se prolongent tard.

Chaque groupe, le caucus des Bleus et le caucus des Rouges, défilent tour à tour le pouvoir et présente des projets de lois qui, de manière générale, sont adoptés, souligne Jean-François Dutil, même si un groupe est majoritaire et l'autre minoritaire. «La ligne de parti est très relative et un député peut ap-

puyer un projet de loi qui est issu d'une autre formation.»

Comme lieutenant-gouverneur, M. Dutil est, en principe, neutre, mais, confie-t-il, c'est difficile puisque pendant trois ans, il a été membre du caucus des Rouges.

Sur l'importance de son rôle, le lieutenant-gouverneur pointe le fait qu'elle est aussi relative, bien que c'est à lui que revenait le rôle de présider à l'ouverture de la 7e législature.

En dehors du Parlement comme tel, M. Dutil est aussi président de l'organisation de toute cette simulation, dont la préparation a commencé dès l'été dernier, note-t-il. «Les caucus se sont réunis dès août et septembre, à Québec ou à Montréal pour préparer leurs projets de loi.»

Sommairement, ces déplacements, les repas, le logement et l'achat de certains documents peuvent coûter jusqu'à 400 \$ à un étudiant pour participer à cette activité.

# Poursuivre la lutte contre la violence à Drummond

Drummondville (GP)

Les enseignantes et enseignants de la région de Drummondville, membres du Syndicat professionnel (SERD), souhaitent la reprise, dans les écoles, du programme de prévention de la violence chez les jeunes, fait savoir Marielle Véronneau, vice-présidente du SERD.

Le programme à trois volets, deux pour le primaire et un pour le

secondaire, fait suite à une recherche et à un travail d'expérimentation de La Rose des Vents de Drummondville, organisme d'accueil et de lutte à la violence faite aux femmes.

Le syndicat rappelle que ce programme a été déjà présenté dans plusieurs écoles de la Commissions scolaire locale dans le passé, mais qu'il n'a pas été reconduit, faute de budgets. Considérant la satisfaction des enseignantes et enseignants

au sujet de ce matériel et des interventions faites auprès des jeunes, le SERD, ajoute Mme Véronneau, désire que la Commission scolaire des Chênes puisse rendre possible l'utilisation des documents dans les écoles dans les plus courts délais. Pour encourager la Rose des Vents dans sa mission, le SERD a organisé une collecte de fonds et remis 1350 \$ à la présidente de l'organisme, Mme Liliane Kirouac.

JANVIER  
FÉVRIER  
**À VOLONTÉ**  
**BRASSERIE**  
**FLEURIMONT**

Dimanche  
lundi- mardi- mercredi- jeudi

**LANGOUSTINES à volonté**

servies avec riz et salade César

14<sup>99</sup>

**MOULES ET FRITES**

à volonté

9<sup>99</sup>

**FONDUE CHINOISE**

à volonté

9<sup>99</sup>

**COQUILLE DE FRUITS DE MER**

et salade César à volonté

9<sup>99</sup>

**GROSSES CREVETTES**

à volonté - 4 choix

10<sup>99</sup>

**CRABE DES NEIGES D'ALASKA**

à volonté

11<sup>99</sup>

**CREVETTES ET CRABE**

à volonté

12<sup>99</sup>

**CUISSES DE GRENOUILLES**

à volonté

11<sup>99</sup>

**CREVETTES ET CUISSES DE GRENOUILLES**

à volonté

12<sup>99</sup>

**COQUILLES**

et choix: crevettes/crabe ou cuisses de grenouilles à volonté

12<sup>99</sup>

Réservation: 566-4844  
1325, 12e Avenue Nord, Fleurimont